

2 novembre 2010

10.405

Question Karim Frédéric Marti**Après la Vue, la bévue?**

Étonnement, lorsqu'on passe le col de la Vue-des-Alpes en direction de La Chaux-de-Fonds à la hauteur de la place d'accueil des gens du voyage, il n'y a plus de double piste pour dépasser le véhicule agricole qui vient de Tête-de-Ran et qu'on doit endurer jusqu'au plat de Boinod. Il reste, semble-t-il, bien assez d'espace malgré les généreuses bandes cyclables pour autoriser le dépassement, mais les bandes blanches espacées manquent pour le faire. Quand les automobilistes de notre beau canton cesseront-ils de penser que leurs impôts ne servent qu'à les ralentir?

Cosignataires: F. Robert-Nicoud, J.-Ch. Legrix, J.-P. Donzé, R. Clottu et J.-L. Gyger.